

# LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES

Classe de maternelle PSMS1 (PETITE et MOYENNE SECTIONS)

Pauline SARMIENTO

Année scolaire 2023-2024

Références Pichon : <https://www.cmaliste.fr/listes/ecole-privee-taillon-ps-et-ms-mme-sarmiento>

Le jour de la rentrée, toutes les fournitures demandées doivent être mises dans un sac sur lequel sont inscrits : nom et prénom de l'enfant.

- 1 boîte de mouchoirs et 2 paquets de lingettes
- 1 gourde qui se referme et que votre enfant sache manipuler
- 1 couverture fine et /ou un petit oreiller (pour la sieste des PS)
- 1 classeur cartonné A4 format 21 x 29,7 avec dos de 75mm

*PS (rouge) / MS (bleu)*

- 1 pochette CANSON couleurs vives 24 x 32
- 2 pochettes CANSON blanc 24 x 32
- 1 ardoise Velleda
- 4 feutres Velleda pointe ogive moyenne
- 6 tubes de colle blanche de préférence de la marque UHU 8g
- 1 pochette de feutres : pointe large pour les PS / pointe moyenne pour les MS
- Un sac de vêtements de rechange : slip/culotte, chaussettes, pantalon, tee-shirt.

## Informations pratiques :

Il serait préférable d'éviter les cartables à roulettes et les cartables qui ferment à scratch.

**Veillez marquer TOUS les vêtements au nom de votre enfant.**

COUPON REPONSE A COMPLETER ET RETOURNER A L'ECOLE

**AU PLUS TARD LE 25 août 2023**

Monsieur, Madame ..... incrivent (nom, prénom de l'enfant) .....

Classe : ..... à la cantine

- le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non
- **à la cantine en « demi-pension »** : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).

lundi                      mardi                      jeudi                      vendredi

Régime alimentaire : sans porc

Allergies : .....

**NB :** Pour une bonne gestion de la cantine, **merci de remplir ce coupon avec précision.**

Cette inscription est **valable pour toute l'année scolaire** sauf **modification ECRITE** donnée **une semaine avant la fin du trimestre.**

Les frais sont à régler **dès réception de la facture.**

Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent **obligatoirement s'inscrire au plus tard la veille avant 9 h** (soit le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi, le vendredi pour le lundi et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).

La nouvelle organisation de la cantine vous sera précisée en septembre.